

Questions orales

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, les députés néo-démocrates sont toujours prompts à dénigrer toute aide accordée aux chômeurs canadiens qui ont énormément besoin des emplois créés grâce au PAIM. J'oserais espérer que le député se réjouisse de l'aide accordée dans le cadre de ce programme. Je puis lui assurer que les dépenses autorisées en vertu du programme s'adressent d'abord et avant tout aux chômeurs.

L'UTILISATION DES CRÉDITS

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Monsieur le Président, la ministre confirmerait-elle en outre que ces personnes s'accordent elles-mêmes une rémunération variant de \$150 à \$250 par jour pour la durée de ce programme de deux ans, et qu'elles continuent à s'accorder des dépenses journalières? Confirmerait-elle également que M. Thor Petersen utilise l'argent versé dans le cadre du PAIM pour payer le loyer des locaux où se déroulent les activités du programme dans un immeuble qui lui appartient à Campbell River? Ne s'accorderait-elle pas à dire qu'il s'agit probablement là du cas le plus flagrant de politique de l'assiette au beurre que la Chambre ait vu jusqu'à maintenant, le summum du patronage auquel même les libéraux n'ont pas osé se livrer?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, le député se laisse emporter. Il n'y a rien qui puisse se comparer à ce qui s'est passé durant le régime libéral.

Des voix: Bravo!

Mlle MacDonald: Je tiens à assurer au député que je vais examiner les détails qu'il a cités pour voir comment le contrat a été accordé.

* * *

LE PARLEMENT

LE DROIT DES EMPLOYÉS À LA NÉGOCIATION COLLECTIVE

M. J. R. Ellis (Prince Edward-Hastings): Monsieur le Président, à la page 2 du *Citizen* d'aujourd'hui, le quotidien d'Ottawa, on apprend qu'aujourd'hui même le président du Conseil privé présentera un projet de loi concernant le droit à la négociation collective des employés du Parlement. Comme d'habitude, le *Citizen* se trompe sur les détails, mais comme quelques-uns d'entre nous travaillent sur un projet semblable depuis deux ou trois ans, j'aurais quelques questions à poser. Quand le projet de loi sera-t-il présenté? Sera-t-il passablement différent de celui que mes collègues et moi-même cherchons à élaborer depuis deux ou trois ans? Sera-ce une mesure prioritaire? Enfin, à quel comité sera-t-il renvoyé?

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Monsieur le Président, je félicite le député de Prince Edward-Hastings pour l'intérêt qu'il porte à une mesure législative concernant les employés du Parlement. Depuis de nombreuses

années, le député fait partie avec honneur du comité permanent de la gestion et des services aux députés. Je confirme que, dans le courant de la journée, je présenterai un projet de loi qui concerne les relations de travail des employés du Parlement. Je déposerai également un document qui expose les points saillants de cette question à l'intention des députés et des employés.

Il s'agit là, je pense, d'une mesure importante, nouvelle et progressiste en matière de relations de travail sur la Colline. J'en ai discuté avec les leaders parlementaires de l'opposition et je sais pouvoir compter sur l'appui de leur parti pour que cette question soit réglée rapidement.

* * *

L'INDUSTRIE

GULF CANADA—LE PROJET DE VENTE PAR CHEVRON

M. Russell MacLellan (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre de l'Expansion industrielle régionale. Quand M. Thornton Savage, vice-président de Chevron, a annoncé que la société allait reporter au 31 mai la date limite prévue pour les entreprises canadiennes désireuses de faire une offre pour ses actions dans Gulf Canada, M. Savage a déclaré qu'il ne pouvait pas s'avancer au sujet de la vente par Chevron de ses intérêts dans Gulf Canada. Et pourtant, une société canadienne a déjà fait une offre et une deuxième est sur le point de le faire. Le ministre peut-il nous garantir que Gulf Canada sera vendue à des intérêts canadiens?

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, pour répondre au député, je ne puis garantir que Gulf Canada sera vendue, mais je puis lui dire que l'offre qui a déjà été reçue et celle qui va vraisemblablement être faite émanent toutes deux d'entreprises canadiennes. Je suis très heureux de voir l'intérêt que manifestent les Canadiens pour l'acquisition de 60 p. 100 de Gulf Canada.

Des voix: Bravo!

● (1450)

ON DEMANDE QUE LES CANADIENS SOIENT TENUS AU COURANT DES DÉTAILS

M. Russell MacLellan (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur le Président, la vente de Gulf Canada à des intérêts canadiens est très importante si l'on veut préserver le principe de la canadianisation dans le secteur énergétique. La société Chevron a déjà augmenté le prix d'achat de Gulf Canada de 500 millions de dollars depuis février dernier, grâce au cadeau du gouvernement fédéral qui a relevé le prix du vieux pétrole dans l'entente qu'il a conclue avec les provinces productrices de l'Ouest. Les Canadiens vont-ils être tenus au courant des détails de cette vente?